

Règlement du concours 2026 du meilleur poster scientifique des collégiens et lycéens de l'académie de Dijon



But du concours

Le concours a pour objectif la conception d'un poster scientifique par les élèves des établissements du second degré de l'académie de Dijon.

Ce projet vise à promouvoir la vulgarisation scientifique auprès des jeunes élèves, notamment des jeunes filles, en leur offrant l'opportunité de présenter des thèmes scientifiques ou des résultats de recherche sous forme d'affiche.

Public concerné

Tous les collèges et lycées de l'académie de Dijon.

La réalisation d'un poster s'effectue par équipe. On veillera particulièrement à la constitution d'équipes mixtes (filles et garçons). Le nombre d'équipes par établissement n'est pas limité.

Calendrier

1. Inscription

Date limite d'inscription : **19 décembre 2025**

Les équipes participantes devront être inscrites, en ligne, avant le 19 décembre 2025 en renseignant le formulaire accessible à cette adresse (une inscription par porteur de projet) :

<https://framaforms.org/poster-scientifique-1730805021>

2. Dépôt des affiches et présélection départementale

Dépôt des affiches :

Le poster de chaque équipe inscrite (catégories collège et lycée) devra être transmis **au format pdf avant le 20 Mars 2026** à cette adresse :

<https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/RSgKN3weefDgXAr>

Le nom du fichier pdf respectera le format suivant :

departement_lyceeoucollege_nomdel'établissement_extraitdutitredeaffiche.pdf

Exemple : 58_college_HenriClement_dechets-agrumes.pdf

Sur chaque affiche devront figurer :

- La mention : « Concours 2026 du meilleur poster scientifique des collégiens et lycéens de l'académie de Dijon » ;
- Les logos des 4 organismes qui parrainent le concours : Académie de Dijon, Université de Bourgogne Europe, Centre National de Recherche Scientifique et Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne. Ces logos sont disponibles en téléchargement à cette adresse :

<https://owncloud.ac-dijon.fr/index.php/s/ryKAagtTHdHsak6>

Présélection départementale :

Un jury sélectionnera une équipe départementale gagnante par catégorie (collège et lycée) pour participer à la finale académique.

3. Finale académique

Date : jeudi 23 avril 2026

Lieu : Campus de l'Université de Bourgogne Europe à Dijon - ou en distanciel.

Participants : Les 8 équipes pré-sélectionnées, une équipe collège et une équipe lycée pour chacun des quatre départements de l'académie (Côte d'Or, Nièvre, Yonne, Saône-et-Loire). Pour des raisons d'organisation, chaque équipe pourra être représentée le jour de la finale par 6 personnes au maximum (élèves et adulte(s) encadrants).

Déroulement :

10h – 12h : Chaque équipe présente, en présentiel ou en distanciel, son affiche oralement devant un jury composé d'enseignants et de chercheurs de l'université de Bourgogne Europe. La **participation des élèves en présentiel est souhaitable** afin de leur permettre de renforcer leurs compétences de l'oral et également de profiter de la visite de plusieurs laboratoires de recherche sur le campus universitaire de DIJON.

Le jury sélectionnera une équipe gagnante par catégorie (collège et lycée), selon des critères d'évaluation précis.

12h-13h : Pause déjeuner sur le campus (repas tirés du sac)

13h – 16 h : Visite des laboratoires de recherche du LICB

Récompenses et valorisation :

Les équipes gagnantes recevront des prix et récompenses.

Les 8 affiches finalistes (4 affiches catégorie collège et 4 affiches catégorie lycée) seront exposées pendant 10 jours dans le hall du rectorat de Dijon.

Contacts : frederic.lemasson@ac-dijon.fr, khalida.mertes@ac-dijon.fr